

**BRG NANTES**  
**1 Rue du Guesclin**  
**BP 71612**  
**44016 NANTES Cedex 1**

Beaupréau-en-Mauges,  
Le **- 4 OCT. 2023**

V/Réf : BV/HM – 230621  
GFA TAILLE/ RESULT – MAUGES COMMUNAUTE  
N/Réf : FA/GC/MT/ASE -- C2023-1210  
Objet : GFA DU TAILLE – Les Grandes Landes à Andrezé

Dossier suivi par : Marc Thibaudeau

Maître,

Je fais suite à votre courrier en date du 22 septembre 2023 sur lequel vous m'interpellez au sujet du terrain sis au lieudit La Grande Lande à Andrezé, commune déléguée de Beaupréau-en-Mauges.

Je n'ai à aucun moment besoin de confirmer, d'infirmer ou même de commenter les propos de votre point 1). La discussion se tient uniquement entre les parties ayant contractualisé ensemble un compromis de vente.

Je vous confirme en revanche qu'une proposition de la collectivité a bien été adressé officiellement au GFA TAILLE pour l'acquisition de leur terrain. Vous trouverez le courrier en annexe.

Pour le reste, je vous demande de ne pas faire d'ingérence dans la politique économique de Mauges Communauté comme c'est le cas dans le dernier paragraphe de votre point 2).

Je vous prie d'agréer, Maître, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Franck AUBIN,  
Vice-Président en charge du  
développement économique



GFA TAILLE JM TAILLE gérant  
Siège social : 18 rue des Mauges St ANDRE  
49450 SEVREMOINE  
Tel : 06 01 84 09 91 Mail : [jytaille2000@gmail.com](mailto:jytaille2000@gmail.com)  
Membres : Martine TAILLE  
Simon TAILLE - Etienne TAILLE

COPIE POUR  
INFORMATION

REPLU 19 OCT. 2020

A l'attention de Monsieur Didier HUCHON  
Président Mauges communauté  
et Monsieur Franck AUBIN  
Vice président commission économie

*Handwritten notes:*  
6/19/2020 → h2 h3  
→ h2 h3  
→ h2 h3 (10P)  
A Saint André de la Marche le 10 Octobre 2020  
→ h2 h3 (G. C.)

Objet : proposition pour acquisition des parcelles cadastrales N°1060 et N°1063 à ANDREZE par Mauges communauté.

Suite à des échanges et rencontres avec Jean Yves ONILLON Maire délégué d'ANDREZE et Luc MARTIN adjoint, sur l'acquisition par Mauges communauté de cette parcelle, nous avons échangé sur les conditions de transactions.

De notre coté, nous avons contacté plusieurs professionnels des transactions foncières et ceux-ci nous ont fait ressortir les atouts de ces parcelles:

Ils nous ont fait part des atouts de ce site :

- ✓ Accès direct à la voie D752 Beaupreau – Cholet (11000 véhicules par jour).
- ✓ Accès facile pour rejoindre Angers ou Cholet
- ✓ Accès rapide à l'autoroute avec prochain contournement de cholet.
- ✓ Terrain avec peu de dénivellation
- ✓ Terrain bien visible de la voie D752
- ✓ Des transaciions de cet ordre ont été réalisées dans les mauges.
- ✓ Des acquéreurs sont intéressés par ce site.
- ✓ ....

Les zones économiques avec ces commodités ne sont pas si nombreuses, la valeur estimée par nos experts est de l'ordre de 1.0 €uros le m<sup>2</sup>.

Nous sommes prêts à vous rencontrer pour échanger sur cette acquisition.

Dans l'attente de cette rencontre, Je vous prie de croire, Messieurs, à l'expression de mes sentiments distingués.

Nb : copie à JY ONILLON maire délégué ANDREZE

*Handwritten signature:* J. Taille

